



Communiqué de presse

Montpellier, le 27 juin 2022

La chambre régionale des comptes Occitanie a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Castelnaudary pour les exercices 2015 et suivants

Une situation financière favorablement orientée

Membre de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois dont elle représente 44 % de la population, la commune de Castelnaudary présente une démographie et plusieurs indicateurs favorablement orientés.

Présentant des taux d'imposition inchangés depuis 1996, l'excédent brut de fonctionnement et la capacité d'autofinancement de la commune sont robustes. Sa politique d'investissement est dynamique et soutenable et son endettement est maîtrisé.

Une mutualisation des fonctions support à mettre en place

L'adhésion de la ville-centre à l'esprit communautaire traduit le caractère structurant des compétences qui ont été transférées, comme la petite enfance, l'eau et l'assainissement. Le transfert de certains équipements à rayonnement intercommunal, tels le théâtre ou la piscine, a désormais vocation à être étendu, en lien avec l'intercommunalité.

Dans ces conditions, la constitution de services communs, notamment supports (ressources humaines, finances, achat), entre la commune et son intercommunalité serait un atout organisationnel pour permettre la réalisation d'actions plus ambitieuses au bénéfice du territoire.

Contact presse : Didier GORY

didier.gory@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 34 22 73 00 ■  [@crococcitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)